

# MEDIOEVO ROMANZO

RIVISTA QUADRIMESTRALE

DIRETTA DA D'ARCO S. AVALLE, FRANCESCO BRANCIFORTI, GIANFRANCO  
FOLENA, FRANCESCO SABATINI, CESARE SEGRE, ALBERTO VARVARO

VOLUME IX · 1984

SOCIETA EDITRICE IL MULINO BOLOGNA

# La plus ancienne grammaire du français

Le ms. 182 de la Codrington Library (All Souls College, Oxford)<sup>1</sup> contient, entre autres, quelques traités grammaticaux. Parmi ceux-ci, il faut faire une place spéciale à un petit traité inachevé qui occupe les ff. 316<sup>b</sup> - 321<sup>a</sup> du manuscrit. Ce texte<sup>2</sup>, datant du début du XV<sup>e</sup> siècle, constitue la plus ancienne grammaire du français, et est un des documents les plus précieux pour l'histoire de la grammaire française<sup>3</sup>.

Il est significatif que la plus ancienne grammaire du français ait été rédigée en Angleterre: depuis la bataille de Hastings, le français avait été utilisé comme langue administrative en Angleterre, et il jouissait d'un prestige éclatant à la cour anglaise<sup>4</sup>. Cette position dominante du français dans les secteurs officiels de la vie publique est confirmée par un passage au début de la première grammaire du français:

Et ainsi pour | ce que les leys dengleterre pour le | graigneur partie & aussi  
beaucoup | de bones choses sont misez en fran- | cois & aussi bien pres  
touz les seigneurs | & toutes les dames en mesme roia- | ume dengleterre

<sup>1</sup> Je tiens à remercier le personnel de la Codrington Library, et plus particulièrement M. J. Simmons, pour l'aide efficace, et le Fonds national belge de la recherche scientifique (N.F.W.O.) pour son support financier.

<sup>2</sup> *Incipit*: Pour ceo que les bones gens. Les fragments du texte cités dans la suite respectent l'orthographe (distinction *u/v*, *i/j*) et la ponctuation du manuscrit. Les abréviations ont été résolues; elles sont signalées par l'emploi de caractères italiques.

<sup>3</sup> Une édition très imparfaite en avait été donnée, au XIX<sup>e</sup> siècle, par Edmund Stengel (d'après une copie faite par un étudiant, R. Brede); cf. E. Stengel, «Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache», *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur* 1 (1879): 1-40 (pour le *Donat francois*, voir p. 25-33). Cette édition n'est pas diplomatique, comme le prétend Stengel, *o. c.*, p. 25. Sur le *Donat francois*, traité postérieur aux grammaires provençales d'Uc Faidit (*Donat proensal*) et de Raimon Vidal (*Razos de trobar*), voir F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours* (nouv. éd.), tome I: *De l'époque latine à la Renaissance*, Paris 1966, p. 393-4; L. Kukenheim, *Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale*, Leiden 1962, p. 16; J. C. Chevalier, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève 1968, p. 138-40, 145-6.

<sup>4</sup> Sur le prestige du français en Angleterre, voir F. Brunot, *o. c.*, p. 384-397 et la bibliographie des études à ce propos, établie par Jean Batany, *ibid.*, p. 624-5.

volentiers sen- | trescriuent en romance tresneces- | saire ie cuide estre  
aus englois | de scauoir la droite nature de | francois. (316<sup>b</sup>, ll. 8-18).

La suite du texte nous révèle l'identité de l'auteur, ou plutôt du commettant:

Ale honneur de dieu | & de sa tresdoulce miere & toutz | les saintez de  
paradis: Je Johan | Barton escolier de paris nee et | nourie toutez voiez  
dengleterre | en la Conte de Cestre: iey baille | aus auant diz englois vn  
donait | francois pur les briefment entre- | duyr en la droit langage du |  
paris & de pais la dentour: la- | quelle langage en engleterre on | appelle  
doulce france. Et cest do- | nait ie le fis la fair ames despen- | ses & tresgran-  
de peine par pluseurs | bons clerks du langage auant dite (316<sup>b</sup>, ll. 18-32).

Le gentilhomme Johan (Jehan) Barton, qui ne nous est guère connu par d'autres textes<sup>5</sup>, a donc été responsable de la première grammaire française. Cette grammaire a reçu le nom de *Donait francois* vu qu'elle s'inspire du célèbre *Ars minor* du grammairien romain Aelius Donatus<sup>6</sup>.

Le *Donait francois* est divisé en plusieurs chapitres, qui suivent l'articulation de plus en plus complexe de la langue, allant des lettres aux unités morphosyntaxiques plus larges. Les lettres sont classées en «cinq voielx» et «quinse consonantez» (316<sup>b</sup>39 - 316<sup>a</sup>1). Des voyelles, l'auteur nous donne une description phonétique, renvoyant au point d'articulation.

Le pre- | mier vouyel est a: & serra sonne | en la poitrine. Le seconde est e: |  
& serra sonne en la gorge. Le tiers | est j: & serra sonne entre les ioues. |  
Le quart est o: & serra sonne au | palat de la bouche: le quint est v: | & serra  
sonne entre les leures (316<sup>a</sup>, ll. 2-9).

Pour les consonnes, la distinction traditionnelle entre «semivouyelx» (les sons consonantiques qui, prononcés isolément, ont besoin d'un appui vocalique qui les précède: *l, m, n, r, s, x*) et «mu-

<sup>5</sup> Sauf peut-être une *Confutatio Lollardorum*, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque du All Souls College; dans ce cas-là il faut identifier le Jehan Barton du *Donait* avec «John Barton, the physician» (sur ce dernier, voir *The Compact Edition of the Dictionary of National Biography. Complete text, produced micrographically*, Oxford 1975, vol. 1, p. 106).

<sup>6</sup> Aelius Donatus, *Ars grammatica*, dans *Grammatici latini*, éd. H. Keil (réimpr. Hildesheim 1961), vol. IV, p. 355-402 (*Ars minor*: p. 355-366; *Ars maior*: p. 367-402). Voir maintenant le travail de L. Holtz, *Donat et la tradition d'enseignement grammatical. Etude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV-IX<sup>e</sup> siècle) et édition critique*, Paris 1981 (sur ce travail, voir notre étude à paraître dans le *Bulletin de théologie ancienne et médiévale*).

tes» (qui ont l'appui vocalique derrière l'élément consonantique: *b, c, d, f, g, h, p, q, t*) est maintenue. L'auteur du *Donait* y ajoute immédiatement:

mais h· nest pas | lettre mes elle est vn signe de alai· | ne· y & z· sont lettres gregoisez (316<sup>a</sup>, ll. 24-26).

Ensuite, l'auteur relève quelques problèmes de prononciation, envisagés à partir des formes graphiques: il distingue ainsi la réalisation vocalique et sémi-vocalique de *i* et *u* (316<sup>a</sup>, ll. 29-40)<sup>7</sup>. Il y est également question de la prononciation des lettres doubles (316<sup>b</sup>, ll. 5-7), de l'apocope (*m'amie*), et d'autres phénomènes phonotactiques<sup>8</sup>.

Le chapitre consacré aux lettres (316<sup>b</sup>38 - 317<sup>b</sup>11) est suivi par une partie morphologique, où sont étudiés les «accidens» des mots. Les distinctions traditionnelles y occupent le premier plan: les espèces de mots, primitive (*iour, maille, denier*) et dérivative (*iournee, maillee, denieree*; 317<sup>b</sup>, ll. 14-25), les figures (317<sup>b</sup>25-317<sup>b</sup>40) — simple (*fait*), compost (*parfait*) et decompost (*parfaitement*) —, les nombres (le singulier et le pluriel<sup>9</sup>, 317<sup>b</sup>40-317<sup>a</sup>27), les trois personnes (317<sup>a</sup>27-317<sup>b</sup>7), les genres («le masculin, le femenyne, le neutre, le comun de deux, le comun de trois», 317<sup>b</sup>9-10; avec discussion détaillée, 317<sup>b</sup>10-318<sup>a</sup>11), la qualité («propre noun» et «nom appellatif», 318<sup>a</sup>11-27), les cas (nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif, ablatif, 318<sup>a</sup>27-

<sup>7</sup> Les valeurs différentes des graphèmes ⟨i⟩ et ⟨v⟩ en latin faisaient partie de l'étude de la *potestas* des lettres; cf. Charisius, *Ars grammatica*, Keil *o.c.*, vol. I, p. 7-8; Diomedes, *Ars grammatica*, Keil *o.c.*, vol. I, p. 421; Priscien, *Institutiones grammaticae*, Keil *o.c.*, vol. II, p. 9, 13-4; Probus, *Instituta artium*, Keil *o.c.*, vol. IV, p. 49-50; Donat, *Ars grammatica*, Keil *o.c.*, vol. IV, p. 367; Sergius, *De littera, de syllaba, . . .*, Keil *o.c.*, vol. IV, p. 476; Cleidonius, *Ars grammatica*, Keil *o.c.*, vol. V, p. 27; Pompeius, *Commentum Artis Donati*, Keil *o.c.*, vol. V, p. 101-3, 111; Asper, *Ars grammatica*, Keil *o.c.*, vol. V, p. 547-8; Marius Victorinus, *Ars grammatica*, Keil *o.c.*, vol. VI, p. 5; Maximus Victorinus, *Ars grammatica*, Keil *o.c.*, vol. VI, p. 194 (énumération dans l'ordre de l'édition de Keil).

<sup>8</sup> Par exemple la vocalisation de *l*, relevée dans *bel pere* et *bel filz* (*Donait*, 317<sup>a</sup> 13-25): La cinq regle est cestuy que quant vn | mot fine en ceste lettre l· & le mot | sensuiant comence par vn consonant | doncques ceste lettre l· serra sonne com· | me v· sicome bel pere· bel filz· mais | a contraire quant vn mot fine en l | & le mot sensuiant comence par vn | vouyel · doncques l· serra fort sonne | sicome es cestez exemplez· bel vn· | cle· bel amy. Et ceste mesmes | regle tient aussi bien en milieu | du mot· sicome es cestez exemplez | vielx· tielx· alaine· eleine.

<sup>9</sup> Voir le *Donait*, 317<sup>a</sup> 2-7: que est le singuler· cestuy | que parle dune chose seulement· si | come vn home vne femme· mais | le pluliere est cil que parle des | pluseurs choses ensemble· sicome | les homes les femmes.

318<sup>r</sup>b36), les degrés de comparaison (318<sup>r</sup>b36-318<sup>v</sup>a16). La liste se termine avec trois catégories verbales: le mode, appelé ici «moef»<sup>10</sup> (318<sup>v</sup>a16-318<sup>v</sup>b4: indicatif, impératif, optatif, conjonctif et infinitif), le temps (318<sup>v</sup>b4-318<sup>v</sup>b21: présent, futur, et prétérit, ce dernier étant divisé en prétérit imparfait, prétérit parfait et prétérit plus-que-parfait), et le «genre» (actif, passif, neutre; 318<sup>v</sup>b, ll. 21-27).

La section suivante est consacrée aux parties du discours:

Quantez partiez est il de o- | raison:huyt: quellez: qua- | tre que sont declinez & quatre | que ne se declinent mie: le quel- | les quatre sont que se declinent. | nom: pronom: verbe · & participle · | & quellez sont les quatre que ne | se declinent mie: aduerbe con- | iunction: preposicion: interiection. (318<sup>v</sup>b, ll. 28-36).

La notion de «decliner» est expliquée en une seule phrase («tenir le comencement du mot & changer le fyn», 318<sup>v</sup>b37-39), et illustrée par le paradigme de l'indicatif présent du verbe *avoir*.

Sous l'influence de la logique médiévale, l'auteur du *Donait francois* signale que tout mot peut être pris matériellement (c'est-à-dire métalinguistiquement), quand il ne montre que sa *voix* — et dans ce cas il fonctionne comme un substantif indéclinable —, ou personnellement, quand il acquiert un sens dans le discours et qu'il renvoie à une réalité extra-linguistique (319<sup>r</sup>a2-19)<sup>11</sup>.

Les sections suivantes du *Donait* sont consacrées à l'analyse des différentes parties du discours; elles sont introduites par la question «Coment cognoistrey ie» (*sc.* le nom, le pronom, etc.). L'analyse du nom (comprenant les substantifs et les adjectifs)<sup>12</sup>

<sup>10</sup> Le terme *moef* est encore couramment employé dans les grammaires du XVIII<sup>e</sup> siècle; c'est aussi le terme utilisé par J. Damourette et E. Pichon, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris 1911-1940, vol. v, § 1867-1961.

<sup>11</sup> Sur ce passage, voir Chevalier, *o.c.*, p. 159. En fait, le problème posé ici relève de l'étude de la *suppositio* des termes; pour un aperçu des théories de la *suppositio* (Pierre d'Espagne, *Summulae logicales*; Guillaume de Sherwood, *Introductiones in logicam*; Lambert d'Auxerre, *Summa logica*; Guillaume d'Occam; Jean Buridan; Vincent Ferrer), voir notre étude dans *Studies in Language* 4 (1980): 426-32, et les éditions de textes dans L. M. de Rijk, *Logica Modernorum. A contribution to the history of early terminist logic*, Assen 1967.

<sup>12</sup> Tout comme dans la grammaire gréco-latine, les substantifs et les adjectifs sont rangés sous la classe des «noms». La distinction des deux catégories, reconnues comme parties de discours autonomes, se fera au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'œuvre grammaticale de l'abbé Girard. Voir notre article «La théorie du nom dans la Grammaire et la Logique de Port-Royal», *Le français moderne*, 49 (1981):

est concise (319<sup>a</sup>19-319<sup>b</sup>33); elle est surtout intéressante par la division des adjectifs en interrogatifs (*combien*), démonstratifs (*bon*), distributifs (*chescun*), partitifs (*aucun*), infinitifs (*quelque*) et négatifs (*nul*). Beaucoup plus long, le traitement du pronom (319<sup>b</sup>34-320<sup>a</sup>18) consiste, entre autres, en une énumération des pronoms personnels, possessifs et démonstratifs (*cil, cest, cel* et les formes plurielles et obliques)<sup>13</sup>. L'auteur a bien dégagé les fonctions de *il* et de *le*:

derechief sca- | chez *que* cest mot il· est un pronom | relatif sicome ie ayme le meis- | tre· qar il me a donne cause· mais | cest mot le· est vn article cest a- | dire vn seigne enforçant les au- | tres mos· sicome ie ayme le meis- | tre le quel me ayme. Et ascun | foiz cest mot le· est vn pronom | demonstratif & infinit· sicome | ie le ayme le quel me ayme. Et | ascun foiz relatif· sicome le meis- | tre vient & ie le ayme · ou ainsi le | meistre vient le ayme tu point. (319<sup>a</sup>, ll. 26-39).

Plus loin, on relève même les premiers signes de la reconnaissance de la voix pronominale en français<sup>14</sup>, quand l'auteur signale les constructions avec le pronom complément d'objet direct devant le verbe (*je me force, vous vous forcez*, 320<sup>a</sup>27-29). Le *Donait* mentionne également les deux formes des pronoms possessifs:

Que est la difference entre mon | & mien· mon *serra* parle tousiours | avec vn substantif· sicome mon | pere· ma mere· & mien & mienne | tousiours sanz aucun substantif· | & tousiours en respondant· sicome | en ceste exemple· a qui est celle | belle femme la· tu dois respondre | elle est mienne· & non pas elle est | ma. (320<sup>b</sup>, ll. 28-37).

La dernière section du *Donait* (320<sup>a</sup>19-321<sup>a</sup>18) est consacrée au verbe, défini comme un mot «que ouecques temps & sanz case signifie fair ou seuffre» (320<sup>a</sup>21-23). Les verbes sont divisés, d'après leurs «maniers», en verbes personnels et impersonnels. L'impersonnel actif a comme sujet *on* (ou *l'on*), l'impersonnel passif se construit avec *il*. Particulièrement originale est la discussion à propos de l'emploi des verbes dans les réponses: quand

234-42, et notre introduction à Gabriel Girard, *Les vrais principes de la langue françoise. Edition de Paris, 1747* (rééd.), Genève 1982, p. 50-2.

<sup>13</sup> L'auteur du *Donait* décrit les pronoms personnels du pluriel comme étant le pluriel des pronoms singuliers correspondants, ce qui est incorrect pour la forme *nous* (qui n'équivaut pas à *je + je*), et ce qui n'est que partiellement correct pour la forme *vous* (= *tu + tu*, mais aussi *tu + il/elle/ils/elles*).

<sup>14</sup> Voir à ce propos, J. Stéfanini, *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix-en-Provence 1962, p. 19-21.

la question contient le verbe *être* ou *avoir*, la réponse négative doit contenir le même verbe. Dans le cas des autres verbes, on utilisera *faire*. Il en va de même pour les questions en écho ou les répétitions partielles:

Derechief quant vous estez esbay ou | en doute de ce que aultre a dit- | donques vous luy demandrez par | vn de ces trois verbes· ie suis· ou ie | ay· ou ie fois· sicome es cestz exem- | ples· le meistre est courous· tu res- | pondras ainsi demandant· est ? aus- | si le meistre a bonne cause destre | marry· tu respondras· a ? · Aussi | le meistre par courous bat fort ses | disciples· tu respondras · fait ? (321<sup>a</sup>, ll. 22-32).

Les dernières lignes du *Donait françois* contiennent un rappel du nombre des «moeufs» et des temps du verbe français, et une brève analyse de la formation de certains temps à l'aide des auxiliaires *être* et *avoir*. De ces deux verbes, l'auteur fournit une table de conjugaison (en texte suivi), qui s'arrête aux formes de la troisième personne du pluriel du passé simple (*eurent, furent*, 321<sup>a</sup>18).

L'importance du *Donait françois* ne saurait être sous-estimée par l'historien de la grammaire: cette première grammaire du français, qui s'inspire — comme l'indique déjà son titre — des synopses grammaticales de l'Antiquité, offre une application intéressante du modèle latin à la grammaire du français. On assiste ici aux débuts de la grammaire française; dans le *Donait* on rencontre déjà les problèmes qui pèseront de tout leur poids sur la tradition grammaticale française: le maintien d'un système casuel pour les noms; la distinction entre substantif et adjectif; la description des modes<sup>15</sup>. Mais, avant tout, il importe de considérer cette première grammaire du français comme un témoin précieux pour l'histoire de l'argumentation en grammaire et pour l'étude de l'élaboration de notre *métalangage* grammatical<sup>16</sup>.

PIERRE SWIGGERS  
F.N.R.S. belge (Louvain)

<sup>15</sup> Voir notre étude «La description des modes verbaux chez Beauzée», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 93 (1983): 70-5.

<sup>16</sup> Etude dont les bases ont été jetées par Henri Yvon; cf. ses articles «Etude de notre vocabulaire grammatical. Le mot 'indéfini'», *Revue de philologie française et de littérature* 18 (1904): 46-67; «Etude sur notre vocabulaire grammatical. Le mot conditionnel», *Etudes romanes dédiées à Mario Roques*, Paris 1946, p. 149-68; «Etude de notre vocabulaire grammatical. Nomenclature des 'tiroirs' de l'indicatif», *Le français moderne* 21 (1953): 247-62, et 22 (1954): 11-28.